

## Poivre diffère l'envoi d'épices à Cayenne

Le 26 août 1771 - Poivre au ministre seul

-----

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29 (f°55-56)

Remercie pour sa titularisation comme intendant. Diffère envoi à Cayenne des plants d'épicerie : le projet avec Saint Alouarn est mauvais.

=====

A l'Isle de France, ce 26 août 1771

A Monseigneur seul

Monseigneur,

J'ai reçu avec la reconnaissance la plus respectueuse la grâce que Sa Majesté a bien voulu m'accorder en me nommant Intendant de ses îles de France et de Bourbon.

D'un autre côté j'ai partagé bien sincèrement la reconnaissance des Srs Provost, de Trémigon et Detcheverry pour les grâces qu'ils ont reçues du Roi en récompense des services qu'ils ont rendus par l'exécution des ordres que je leur avais donné pour l'acquisition des épiceries.

J'ai employé ici le Sr Prévost en sa qualité de commissaire de la Marine avec 6.000 livres de traitement suivant la permission que vous m'en avez donnée. M. Provost est un officier d'administration essentiel pour ces îles. Je n'en connais pas de plus laborieux et de plus intelligent. En le renvoyant à une seconde expédition, je me suis privé d'un grand soulagement dans la partie d'administration qui m'est confiée, et il m'a fait même un sacrifice, auquel je suis très sensible en retournant courir de nouveaux risques pour le service du Roi et de l'Etat, tandis qu'il pouvait jouir ici tranquillement de la récompense de ses travaux.

Vous verrez, Monseigneur, par ma lettre n°9 que je suis obligé d'attendre le retour du second voyage de M. Provost, qui ne sera guère qu'au mois de mai de l'année prochaine, pour envoyer à Cayenne des plants et graines des deux épiceries fines. M. de St Alouarn ayant à suivre une mission qui ne lui permet pas d'attendre ici le retour de M. Provost, je tiendrai un autre bâtiment prêt pour cette expédition, et je réserverai pour celui qui le commandera l'instruction que vous m'avez adressé pour l'atterrage à Cayenne, ainsi que la lettre pour Mrs les administrateurs de cette colonie.

Je vous prie d'observer qu'une expédition faite directement de l'Isle de France à Cayenne assurera mieux le succès du transport des plants d'épicerie. Je suis persuadé que ce transport confié à M. de St Alouarn, qui pour sa mission doit parcourir une latitude très froide avant de se rendre à Cayenne, ne réussira pas.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

*Poivre*

\* \* \*